

Le Loiret agricole et rural, 22 novembre 2013

FDSEA. La FDSEA du Loiret a rencontré le vendredi 8 novembre des Parlementaires du Loiret afin d'échanger sur la réforme de la PAC.

Discussion sur la PAC avec nos parlementaires

Le président de la FDSEA, Jean Daudin ainsi que des membres du Bureau ont reçu le vendredi 8 novembre le sénateur Jean-Pierre Sueur, les députés Jean-Pierre Door et Valérie Corre ainsi que le secrétaire général de l'UMP Stéphane Fautrat afin d'échanger sur un sujet préoccupant, la réforme de la PAC. Cette rencontre a lieu en deux temps en accueillant les membres du PS puis de l'UMP.

De cette façon, la FDSEA a amené nos élus à prendre conscience de la forte baisse de revenu que la future PAC va provoquer. Le syndicat a pu notamment s'appuyer sur une série de simulations qui illustrent qu'en 2019, la majorité des agriculteurs perdront plus de 30% par rapport à leurs aides actuelles. Le plafonnement à 30 % étant par rapport à l'aide 2015. Même les éleveurs annoncés gagnants par le gouvernement perdront lors de cette Réforme. La perte moyenne pour le Loiret est évaluée à 80 €/ha, ce qui aura un impact considérable sur nos revenus, les charges et les taxes étant déjà lourdes à porter. Suite à l'exposé de la FDSEA, Jean-Pierre Sueur a montré un vif intérêt pour l'avenir de l'élevage laitier Loiret et considère que le « vrai sujet » est la discussion quasiment impossible avec les laïteries. Il y a une contradiction aujourd'hui entre le fait que les agriculteurs puissent se regrouper pour vendre et le fait de faire passer cela pour de l'entente illicite, il faut s'unir et massifier l'offre face à la grande distribution toute puissante et surtout ne pas oublier l'interdépendance



Jean-Pierre Sueur attentif aux propos tenus par Jean Daudin président de la FDSEA et Cédric Benoist, président de la section grandes cultures.

des filières élevage et grandes cultures.

La FDSEA a également argumenté auprès de ces élus contre la surprise des 52 premiers hectares. Jean-Jacques Hautefeuille, membre du Bureau note que c'est « une mesure du passé et une très très mauvaise idée ». Il faut plutôt encourager l'innovation et donc la modernisation des exploitations. La perte économique va réellement les handicaper. De plus la transparence pour les GAEC risque d'entraîner une distorsion de concurrence importante entre agriculteurs, ce qui est inadmissible au sein de notre profession où l'échange et l'union sont des atouts pour avancer auprès des collectivités. Jean-Pierre Door souligne que cette mesure donne l'impression que le gouvernement souhaite juste « rassurer les petits agriculteurs ». La FDSEA estime que cette mesure ne soutient ni les petits ni les grands, mais contribue exclusivement à diminuer notre

compétitivité sur les marchés. La fédération a demandé aux parlementaires de réduire au minimum cette surprise des 52 premiers hectares, celle-ci ayant déjà été arbitrée par François Hollande.

Face au problème de revenu que vont imposer la réforme de la PAC et la volatilité des prix, la FDSEA propose aux élus présents une éventuelle solution qui est la mise en place d'une assurance revenu performante. En effet, la gestion du revenu par la gestion des prix n'est plus possible, le seul levier d'action est au niveau du résultat d'exploitation. Dans le contexte de grandes fluctuations des prix observées depuis quelques années et qui ne peuvent que continuer, il est important de disposer d'outils de lissage fiscal de façon à limiter au maximum la pression fiscale quand les cours sont élevés pour se constituer des réserves pour les périodes de vache maigre ! Pour Jean-Pierre Sueur cette solution pourrait être envisageable mais il ne faut pas oublier que pour que l'agriculture ou tout autre entreprise soit compétitive il faut nécessairement réduire les charges, réduire les dépenses de l'Etat et mettre le paquet sur la production.

D'autres sujets ont également été abordés, c'est le cas de l'écotaxe ou encore de la loi d'avenir. La FDSEA a demandé aux élus de rester vigilants et de s'investir pour éviter un surchage de taxes car ce sont des points cruciaux pour l'avenir de la ferme Loiret.



Jean Daudin entouré de Jean-Pierre Door à gauche et Stéphane Fautrat à droite ainsi que des membres du bureau étudient la future répartition de la PAC.